

PREFET DU PAS-DE-CALAIS

PREFECTURE/DAGE/BPUP

**PROJET DE REVISION DU SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX DU BASSIN COTIER
DU BOULONNAIS**

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUETE PUBLIQUE

Conformément aux dispositions de l'arrêté préfectoral du 2 mai 2012, le projet de révision du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin côtier du boulonnais concernant les communes d'Alincthun, Ambleteuse, Audembert, Audinghen, Audresselles, Baincthun, Bazinghen, Belle-et-Houllefort, Bellebrune, Beuvrequen, Boulogne-sur-mer, Bournonville, Boursin, Brunembert, Caffiers, Camiers, Carly, Colembert, Condette, Conteville, Courset, Crémaest, Dannes, Desvres, Doudeauville, Echingham, Equihen, Escalles, Ferques, Fiennes, Halinghen, Hardinghen, Henneveux, Hermelinghen, Havelinghen, Hesdigneul-les-Boulogne, Hesdin-l'abbé, Isques, La-Capelle-les-Boulogne, Lacres, Landrethun-le-Nord, Le Wast, Leubringhen, Leulinghen-Bernes, Le Portel, Longfosse, Longueville, Lottinghen, Maninghen-Henne, Marquise, Menneville, Nabringhen, Nesles, Neufchatel-Hardelot, Offrethun, Outreau, Pernes-les-Boulogne, Pittefaux, Quesques, Questrecques, Réty, Rinxent, Samer, Selles, Saint Etienne-au-mont, Saint-Inglevert, Saint-Léonard, Saint-Martin-les-Boulogne, Saint-Martin-Choquel, Tardinghen, Tingry, Verlincthun, Vieil-Moutier, Wacquinghen, Widehem, Wierre au bois, Wierre-Effroy, Wimereux, Wimille, Wirwignes et Wissant

Le siège de l'enquête est fixé en mairie de BOULOGNE-SUR-MER.

Pendant ce délai, le dossier d'enquête pourra être consulté en mairies de Boulogne-sur-mer, Marquise, Desvres, Hardinghen et Camiers aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux.

Mme Frédérique Barbet, Animatrice du SAGE du Boulonnais-Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale-Manoir du Huisbois-Le Wast-BP 22-62142 Colembert- 03 21 87 90 90 ou 06 72 98 51 76 -fbarbet@parc-opale.fr est l'interlocutrice technique sur le projet .

M. Michel NIEMANN, attaché territorial en retraite est nommé président de la commission d'enquête. Sont nommés commissaires enquêteurs titulaires, Mme Chantal CARNEL cadre supérieur chez France Télécom en retraite et M. Daniel VANDEMBROUCQ proviseur honoraire. M José CARTON gérant d'un bureau d'étude est nommé commissaire enquêteur suppléant.

Ils se tiendront à la disposition du public pour recevoir les observations aux lieux, jours et heures suivants :

COMMUNE	PERMANENCES
Boulogne-sur-mer	lundi 18 juin 2012 de 9h00 à 12h00 mercredi 27 juin 2012 de 14h00 à 17h00 samedi 7 juillet 2012 de 9h00 à 12h00 vendredi 13 juillet 2012 de 14h00 à 17h00 vendredi 20 juillet 2012 de 14h00 à 17h00
Marquise	lundi 18 juin 2012 de 14h00 à 17h00 mardi 26 juin 2012 de 9h00 à 12h00 vendredi 20 juillet 2012 de 9h00 à 12h00
Desvres	mardi 19 juin 2012 de 14h00 à 17h00 samedi 30 juin 2012 de 9h00 à 12h00 mercredi 18 juillet 2012 de 14h00 à 17h00
Hardinghen	vendredi 29 juin 2012 de 9h00 à 12h00 jeudi 19 juillet 2012 de 14h00 à 17h00
Camiers	mercredi 27 juin 2012 de 9h00 à 12h00 mardi 17 juillet 2012 de 14h00 à 17h00

Les observations éventuelles sur ce projet pourront être consignées sur les registres d'enquête prévus à cet effet, déposés dans chacune des mairies précitées ou être adressées par écrit, au président de la commission d'enquête au siège de l'enquête qui les annexera au registre d'enquête.

La copie du rapport et des conclusions du commissaire-enquêteur, sera tenue à la disposition du public dans chacune des mairies précitées et à la Préfecture du Pas-de-Calais (DAGE/BPUP).

Les personnes intéressées pourront obtenir communication du rapport et des conclusions en adressant leur demande à M. le Préfet du Pas-de-Calais-(DAGE/BPUP) ou en consultant le site internet de la Préfecture du Pas de Calais (www.pas-de-calais.pref.gouv.fr) rubrique « annonces et avis/consultation du public) .

La décision d'approbation sera prononcée par arrêté préfectoral après modifications éventuelles.